

propre à fournir une telle assurance à ceux qui, à leur retour au pays, désireront surtout un emploi stable et de créer de nouveaux emplois non seulement pour les membres de nos forces armées, mais aussi pour les ouvriers de l'industrie à qui la guerre aura fait perdre leurs anciens emplois ou qui ont été transférés ailleurs et qui devront en trouver d'autres quand la paix sera revenue.

M. POULIOT: Il faut nous entendre sur cette proposition. L'honorable député d'York-Sunbury (M. Hanson) et le très honorable premier ministre (M. MacKenzie King) nous ont parlé éloquentement de nos soldats et de ce que l'on fera pour eux. Mais ce n'est pas avec des mots qu'on les satisfera. Les soldats sont des réalistes. Je me souviens d'avoir entendu sur le réseau de Radio-Canada un soldat qui revenait de quelque endroit des îles du Pacifique et qui déclarait: "Ce que nous pourrions obtenir plus tard après la guerre ne nous intéresse pas du tout; nous voulons savoir ce que le Gouvernement est prêt à faire pour nous maintenant." C'était un Américain qui s'adressait à ses compatriotes.

On nous a beaucoup parlé d'un ordre nouveau. Reposera-t-il sur les mêmes bases que l'ancien? C'est un point qu'il y a lieu d'évaluer. Il est impossible de convaincre nos soldats et de satisfaire leurs aspirations légitimes en leur parlant d'un bonheur futur alors que nous n'avons rien à offrir à ceux qui à l'heure actuelle reviennent dans leur foyer. J'en aurai long à dire sur la résolution relative à ce nouveau ministère des Pensions. Or, monsieur l'Orateur, pourquoi établit-on ce ministère? Il ne s'agit pas d'un département administratif. Le ministre servira en quelque sorte d'agent de liaison entre les chefs de départements. Le premier ministre a dit que l'on choisirait évidemment un membre du cabinet qui connaît bien ses collègues et leur indiquera la ligne de conduite à suivre au sujet de cette prétendue reconstruction.

Les membres du cabinet se réunissent tous dans la salle du conseil. Qu'ont-ils besoin alors d'un agent de liaison? Pourquoi un ministre agirait-il comme agent de liaison puisqu'il est déjà en bons termes avec ses collègues et que rien ne l'empêche de leur parler de la reconstruction? Je suppose que tous les ministres s'entendent bien. Alors, pourquoi ne s'entendraient-ils pas entre eux de leurs problèmes?

L'idée que je me fais du conseil des ministres, c'est que les membres se réunissent pour discuter les problèmes qu'ils ont à résoudre et qu'ils acceptent la décision de la majorité d'entre eux. Pourquoi y aurait-il un ministre qui soit le simple garçon de bureau du Conseil, qui se rende auprès du ministre des Mi-

nes et ressources naturelles (M. Crerar) et lui dise: "Pourquoi ne feriez-vous pas ceci ou cela pour les mineurs?" puis qui aille voir ensuite le sympathique ministre des Pêcheries et lui confie: "J'ai un problème à vous soumettre à propos des pêcheurs." Et ainsi pour les cultivateurs. Aucun ministre ne pourrait parler, semble-t-il, au ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), si ce n'est le ministre de liaison. Celui-ci aborderait l'intéressé: "Mon cher Jimmie, dirait-il, je crois que vous devriez prendre telle ou telle mesure en faveur des cultivateurs; n'agiriez-vous pas ainsi sagement à leur endroit?" Tout proviendra des avis d'experts, des conseillers intellectuels.

N'avons-nous pas déjà assez de plans? Nous sombrons dans une mer de plans qui déferle de toutes les parties du pays. Il n'y a pas une chambre de commerce, pas un conseil municipal, pas une organisation ou société du pays qui n'ait pas son petit plan de reconstruction pour l'après-guerre. Est-il possible d'adopter tous ces projets? Une sélection s'impose et la sélection devrait se faire par le Conseil des ministres, non pas par un seul homme, mais par tous les ministres réunis, sous réserve de ratification par la majorité d'entre eux. Voilà mon idée d'un gouvernement.

Pourquoi le Gouvernement déléguerait-il son autorité à un ministre, qui en sera le porte-parole, pour que celui-ci parle tour à tour à chacun des ministres? C'est la négation du principe de gouvernement tel qu'établi en Angleterre, un principe qui a si bien fonctionné depuis si longtemps. Naturellement, nous avons des hérauts qui parlent à la radio. Je ne sais pas s'ils parlent à titre officiel ou non, mais ils se servent de la t.s.f. pour énoncer des programmes. Ils en proclament avant que nous en ayons entendu parler, nous, les députés des Communes.

Ma grande crainte, c'est celle de la bureaucratie. Comme le notait dans la *Quarterly Review* de l'Université de Toronto, livraison du printemps 1941, l'éminent professeur MacGregor Dawson (c'est un homme de grand bon sens, malgré son affiliation à l'Université de Toronto): Nous sommes en face d'une crise d'autorité. Personne ne veut assumer la responsabilité de ce qui se fait. C'est toujours la vieille histoire du gamin qui brise un carreau. Vous lui demandez qui l'a fait: "Mon petit ami", vous répond-il—"Mais qui est cet ami?" Il ajoute: "Il passait mais ce n'est pas lui qui l'a fait. Son voisin a lancé le caillou." Si vous voulez savoir qui est ce voisin, il n'en sait rien. Personne n'en connaît rien. Et voilà. Il n'y a plus de responsable. Si nous devons avoir de nouveaux ministères, que les titulaires soient auto-

[Le très hon. Mackenzie King.]